



accessibilité  écomobilité

Procédure de réservation

Comment réserver un transport payé par l'aide sociale ?

Sur réservation, au plus tard, le jour ouvrable précédant votre transport avant 14 h.

Pour réserver un transport : 819 879-7107.

Si une demande a été laissée sur la boîte vocale, toujours attendre la confirmation du déplacement.

Horaire de transport

Lundi au vendredi : 6 h 30 à 18 h
Samedi : 9 h 30 à 16 h 30
Dimanche : Aucun service offert

Horaire de répartition

Lundi au vendredi :
8 h 30 et 14 h

Horaire administratif

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 14 h

- 1) Contactez votre agent pour avoir une autorisation de paiement.

Lorsque nous aurons reçu la confirmation écrite de votre agent, nous serons en mesure de réserver votre transport payable par l'aide sociale.

Pas d'autorisation = pas de transport payé par l'aide sociale. Vous devrez déboursier de votre poche le montant pour les transports.

Voici le no de téléphone du service à la clientèle de l'aide sociale pour demander votre autorisation : 1 877-767-8773, option 1, option 1.

Dites à votre agent d'envoyer l'autorisation de paiement à :
info@stcdessources.com

- 2) Vous devez fournir l'attestation de présence au chauffeur

Si vous n'avez aucune attestation en main, on ne vous ramène pas à la maison à moins que vous payez de votre poche le transport.

Pas d'attestation = pas de retour, excepté si vous le payez de votre poche.